



Rennes, le 15 octobre 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Coopération européenne en matière de contrôle des transports routiers : une délégation franco-allemande reçue en Bretagne du 21 au 25 septembre

Du 21 au 25 septembre 2015, la DREAL Bretagne a reçu à Rennes une délégation franco-allemande, composée de 8 contrôleurs allemands et 9 contrôleurs français exerçant dans les DREAL d'autres régions. Ce séminaire, construit autour de temps d'échanges sur des thèmes réglementaires et de cas pratiques (notamment de contrôles routiers) **est organisé dans le cadre de la coopération et l'échange d'expériences qui visent à harmoniser les pratiques en matière de contrôle des transports routiers au niveau européen.**

La France et l'Allemagne, aux côtés de douze autres pays membres de l'**Euro Contrôle Route** (ECR) travaillent ensemble pour optimiser les contrôles et dans l'objectif d'améliorer la sécurité routière et instaurer les conditions d'une concurrence plus loyale. Cette action passe par la formation, l'échange de données et de méthodes, ainsi que par l'organisation de contrôles coordonnés.

Cette semaine d'échange bilatéral s'inscrivait dans cet objectif général d'harmonisation des pratiques de contrôle, notamment en matière de réglementation sociale européenne. Les contrôleurs allemands et français ont ainsi partagé leur expérience en matière d'organisation, d'outils et procédures de contrôle, de méthodes de détection des fraudes.

Par ailleurs, les contrôles routiers organisés à cette occasion ont également permis de déceler des fraudes parfois sophistiquées, comme la modification du dispositif destiné au contrôle des conditions de travail (chronotachygraphe). Les participants ont été particulièrement intéressés par la procédure de traitement de ce délit, qui a donné lieu à une immobilisation du véhicule avec obligation de remise en conformité et au paiement d'une très forte consignation.

Les 8 contrôleurs allemands travaillent pour l'Office fédéral du transport de marchandises, le Bundesamt für Güterverkehr (BAG), une administration du Ministère fédéral des transports, de la construction et du développement urbain ;

Les contrôleurs des transports terrestres français sont des agents spécialisés du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (485 en France), intervenant en région sur route et en entreprise pour veiller aux conditions d'emploi des conducteurs routiers et au respect des règles de sécurité et de concurrence dans le secteur du transport routier de marchandises et de voyageurs.

Depuis début 2015, les 21 agents de contrôle de la DREAL Bretagne ont contrôlé 3 750 véhicules, dont 607 en infraction. Plus de 1000 infractions ont été relevées dont 218 délits. 97 véhicules ont dû être immobilisés. Parmi les infractions les plus graves, on peut citer les dispositifs illégaux de manipulation des chronotachygraphes numériques qui nuisent à la concurrence loyale et ont des effets sociaux négatifs inacceptables pour les conducteurs dans la mesure où ils amènent, à conduire pendant des périodes beaucoup plus longues que les périodes légales.

Contacts presse :

Direction Régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Bretagne

Mission Communication : Corinne GILLET 02.99.33.42.10 ou Marie VERGOS 02.99.33.42.11